

Allô Contrats**N°Cristal 0 969 329 969**APPEL NON SURTAXE*Pour toute information ou
modification concernant votre contrat***Allô Sinistres****N°Cristal 0 969 327 326**APPEL NON SURTAXE*Pour déclarer vos sinistres***ATTESTATION
D'ASSURANCE HABITATION**

M. AHMED RGUEI
APPRTEMENT 44
3 RUE CAMILLE CLAUDEL
92110 CLICHY

Votre référence client : 10288298
Votre numéro de contrat : 97237112

La société d'assurance SOGESSUR,
TSA 91102 - 92894 Nanterre Cedex 9,

atteste que l'habitation située :
APPRTEMENT 44
3 RUE CAMILLE CLAUDEL
92110 CLICHY

est garantie

- . par contrat n° 97237112
- . souscrit par M. AHMED RGUEI
- . en sa qualité de locataire
- . conjoint/concubin MME KHADIJA AZAIEZ
- . et ce, à effet du 12 septembre 2019

Garanties prévues :

- | | |
|--|---|
| - Responsabilité civile locataire meublé | - Catastrophes naturelles |
| - Responsabilité civile | - Catastrophes technologiques |
| - Incendie et événements assimilés | - Défense pénale et recours suite à accident |
| - Dégât des eaux et gel | - Vol et détériorations suite à vol ou à vandalisme |
| - Tempête, grêle, neige | - Assistance en cas d'urgence |
| - Attentats | |

Ces garanties sont acquises dans les conditions et pour les montants prévus aux Conditions Générales et aux Conditions Particulières du contrat.

Cette attestation vaut pour l'année d'assurance en cours, sous réserve que les garanties soient acquises au jour de la survenance du sinistre.

Fait à Paris La Défense, le 31 janvier 2023



Pierre LE RUN
Directeur de la Relation Client
Assurance de biens et responsabilités

Allô Contrats**► N°Cristal 0 969 329 969**APPEL NON SURTAXE*Pour toute information ou
modification concernant votre contrat***Allô Sinistres****► N°Cristal 0 969 327 326**APPEL NON SURTAXE*Pour déclarer vos sinistres***ATTESTATION
D'ASSURANCE TELETRAVAIL**

M. AHMED RGUEI
APPRTEMENT 44
3 RUE CAMILLE CLAUDEL
92110 CLICHY

Votre référence client : 10288298
Votre numéro de contrat : 97237112

La société d'assurance SOGESSUR,
TSA 91102 - 92894 Nanterre Cedex 9,

atteste garantir M. AHMED RGUEI dans le cadre du contrat d'assurance Multirisque Habitation N° 97237112, l'exercice d'une activité de télétravail ayant été autorisée par son employeur, sans visite de clientèle, sans stockage de marchandises et sans activité de fabrication ou transformation, à son domicile situé :

APPRTEMENT 44
3 RUE CAMILLE CLAUDEL
92110 CLICHY

Les garanties sont acquises dans les conditions et pour les montants prévus aux Conditions Générales et aux Conditions Particulières du contrat.

Le matériel professionnel confié à M. AHMED RGUEI dans le cadre de ses fonctions est assuré à hauteur de 1600€HT s'il n'est pas couvert par l'employeur.

Cette attestation vaut pour l'année d'assurance en cours, sous réserve que les garanties soient acquises au jour de la survenance du sinistre et du paiement effectif des cotisations.

Fait à Paris La Défense, le 31 janvier 2023



Pierre LE RUN
Directeur de la Relation Client
Assurance de biens et responsabilités

Allô Contrats**► N°Cristal 0 969 329 969**APPEL NON SURTAXE*Pour toute information ou
modification concernant votre contrat***Allô Sinistres****► N°Cristal 0 969 327 326**APPEL NON SURTAXE*Pour déclarer vos sinistres***ATTESTATION
D'ASSURANCE TELETRAVAIL**

M. AHMED RGUEI
APPRTEMENT 44
3 RUE CAMILLE CLAUDEL
92110 CLICHY

Votre référence client : 10288298
Votre numéro de contrat : 97237112

La société d'assurance SOGESSUR,
TSA 91102 - 92894 Nanterre Cedex 9,

atteste garantir MME KHADIJA AZAIEZ dans le cadre du contrat d'assurance Multirisque Habitation N° 97237112, l'exercice d'une activité de télétravail ayant été autorisée par son employeur, sans visite de clientèle, sans stockage de marchandises et sans activité de fabrication ou transformation, à son domicile situé :

APPRTEMENT 44
3 RUE CAMILLE CLAUDEL
92110 CLICHY

Les garanties sont acquises dans les conditions et pour les montants prévus aux Conditions Générales et aux Conditions Particulières du contrat.

Le matériel professionnel confié à MME KHADIJA AZAIEZ dans le cadre de ses fonctions est assuré à hauteur de 1600€HT s'il n'est pas couvert par l'employeur.

Cette attestation vaut pour l'année d'assurance en cours, sous réserve que les garanties soient acquises au jour de la survenance du sinistre et du paiement effectif des cotisations.

Fait à Paris La Défense, le 31 janvier 2023



Pierre LE RUN
Directeur de la Relation Client
Assurance de biens et responsabilités